



Communiqué de la DGCPT

Depuis ce **jeudi 1^{er} septembre 2022**, circule dans les réseaux sociaux, un document intitulé « **Ordre de mission spéciale** » faussement signé par Monsieur le Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCPT), Franck Yann KOUBDJE, et daté du 01 septembre 2022.

Ce document mandaterait **quatre (4)** prétendus agents de la DGCPT pour une mission d'un (1) mois portant notamment sur « le contrôle et le recouvrement », dans les localités d'Owendo, Libreville, Akanda et Ntoum. Il mentionne également des menaces de saisine du Procureur de la République en cas de refus.

La Direction Générale de la Comptabilité publique et du Trésor tient à informer le public qu'elle ne se reconnaît pas dans ce communiqué, qui est un grossier faux.

Elle invite par ailleurs les contribuables à la plus grande vigilance, en exigeant notamment les copies des cartes professionnelles de toute personne se présentant en son nom, ou à se rapprocher des Receveurs des Impôts territorialement compétents.

Enfin, la DGCPT a d'ores et déjà saisi l'Agence judiciaire de l'Etat, afin que toutes les conséquences de droit soient tirées de ces actes.

Fait à Libreville, le 1^{er} septembre 2022

**La Direction Générale de la Comptabilité
Publique et du Trésor**